



Le 15 juin 2023

Chères Familles,

Vous venez tout juste de finir vos inscriptions pour l'été, que nous avons déjà besoin de vous pour préparer la rentrée 2023-2024.

Pour les familles ayant fréquenté Péri'Jeunesse cette année scolaire, vous recevrez à partir du lundi 19 juin 2023, un mail avec votre nouveau dossier d'inscription 2023-2024 à corriger (**à faire au crayon rouge**) et à compléter toutes les rubriques vides.

Si vous n'avez pas d'imprimante, merci de nous faire la demande de ces deux documents que vous pourrez récupérer au secrétariat sur rendez-vous.

Si vous avez un nouvel enfant à inscrire, ou si vous êtes une nouvelle famille, vous devrez compléter un dossier vierge. Vous pourrez le trouver, soit sur le site internet de l'association, soit dans le portail famille dans l'onglet accueil / consulter les documents / inscriptions 2023-2024, soit au secrétariat.

Pensez à nous fournir également les documents suivants pour compléter votre dossier d'inscription :

- une attestation CAF/MSA avec votre quotient OU votre dernier avis d'imposition,
- un justificatif de domicile de moins 6 mois pour les habitants de Périgny et de St Rogatien,
- l'autorisation de captation (disponible sur notre site internet ou sur votre portail famille), à remplir obligatoirement, même si vous ne souhaitez pas donner votre accord : mettre vos coordonnées signer et barrer l'ensemble du document. Si vous l'avez déjà rempli l'année dernière, vous n'êtes pas dans l'obligation de la remplir à nouveau, à moins d'avoir changé d'avis.
- **NOUVEAU** : La copie des pages du carnet de santé de votre enfant (pensez à noter le nom de votre enfant sur chaque page).

Une fois le dossier constitué, il est à transmettre à PÉRI'JEUNESSE **entre le 19 juin 2023 et le 21 juillet 2023 inclus** pour que nous puissions avoir le temps de traiter l'ensemble des dossiers avant la période d'inscription périscolaire et les congés d'été de la secrétaire. :

- soit en les déposant dans notre boîte aux lettres située devant le centre,
- soit directement au secrétariat pendant les horaires d'ouverture

Merci d'éviter l'envoi par mail, car la qualité des documents ne nous permet pas toujours un bon traitement des informations.

**Pour rappel : Ce dossier est obligatoire pour vous permettre de faire vos inscriptions en 2023-2024.**

**Les inscriptions du périscolaire et des mercredis débuteront le mercredi 16 août 2023 :**

- Pour les mercredis : par mail ou par la fiche d'inscription.
- Pour le périscolaire : uniquement sur le portail famille.

Pensez à régler vos factures (cf. la date d'échéance), avant de faire vos inscriptions.

**ATTENTION : Tous nos accueils périscolaires seront fermés le lundi 4 septembre 2023 matin.**

Nous restons disponibles pour toutes demandes d'informations. Dans l'attente de se croiser cet été ou de vous revoir en septembre, je vous souhaite un bel été. Cordialement, La directrice, Coralie SERER JOUBERT